

Des volailles en bonne santé - perfectionnement

Mettre en pratique ses connaissances en médecine naturelles sur un élevage de volailles

Objectifs de la formation

Permettre aux éleveurs et porteurs de projets de disposer de moyens immédiatement utilisables pour initier les changements, devenir plus autonome dans les prises de décisions et acquérir des réflexes de soins en médecines naturelles

Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquérir des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé. Ces journées leur permettront d'acquérir des outils nécessaires et pertinents dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. Cette formation met en application des thèmes de pratiques alternatives de conduite du troupeau d'élevage sur une ferme.

Déroulé

Module 1 : Mettre en évidence les différents facteurs favorisant des pathologies en élevage de volailles au travers d'un travail collectif et vivant :

- Tour de table pour déterminer les connaissances et attentes des participants
- Rappel biologie/physiologie de l'animal (fonctionnement anatomique, sensibilités particulières, risques sanitaires les plus fréquents...)
- Présentation de 8 cas cliniques vécus.

Module 2 : Mise en situation dans l'élevage sélectionné par l'animateur

- Description de la ferme
- Propositions pour évoluer : alimentation ? Compléments alimentaires ? Mise en place d'homéopathie ? De plantes ? Parcours extérieur ?

Module 3 : Savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air et apporter des réponses concrètes, dans la mesure du possible, aux problèmes des éleveurs présents à la formation.

- Les éleveurs pourront approfondir les pathologies exprimées par leurs animaux et apporter une solution naturelle sans avoir recours aux antibiotiques.

Dates, lieux et intervenants

18 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lycée agricole du Cep d'Or
34800 Clermont l'Hérault

Dr Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 18/11/2020

Tarifs

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Mendès Céline

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

Fax. 04 67 06 55 75

N° d'organisme de formation :

91340782734